Musée canadien de l’histoire

Rapport environnemental

2025-2026

1. Introduction

1.1. Musée

Le Musée canadien de l’histoire est une société d’État qui supervise deux musées nationaux dans la région de la capitale nationale : le Musée canadien de l’histoire, situé à Gatineau (Québec), et le Musée canadien de la guerre, situé à Ottawa (Ontario). Au moyen d’expositions, de collections, de programmes, d’évènements et d’initiatives en ligne, ces musées partagent les diverses histoires de personnes, de communautés et de cultures qui ont façonné l’histoire du Canada.

La Société administre également Musées numériques Canada, un programme national qui soutient la création de contenu en ligne par de plus petits établissements. De plus, il tient à jour le Musée virtuel de la Nouvelle-France, une vaste ressource numérique qui explore l’histoire française au Canada.

Dans le présent document, « le Musée » et « la Société » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner la personne morale.

1.2. Directives

Les sociétés d’État sont censées s’aligner sur la Stratégie pour un gouvernement vert ou adopter un ensemble équivalent d’engagements dans chaque domaine important de leurs opérations, y compris l'engagement d’atteindre la carboneutralité d’ici 2050 et d'être résilientes face au changement climatique. Les sociétés d’État sont également tenues d’intégrer des rapports environnementaux à leurs divulgations annuelles, conformément au cadre du Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Le rapport environnemental du Musée couvre la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

2. Gouvernance

2.1. Surveillance

La surveillance environnementale du Musée est assurée par le conseil d’administration par l’entremise de son Comité des finances, de l’audit et de la gestion des risques. Le Musée fournit au conseil d’administration au moins une mise à jour annuelle sur les principaux enjeux environnementaux. En 2025-2026, cette mise à jour comprenait la présentation d’un plan d’action environnemental visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s’harmoniser avec la Stratégie pour un gouvernement vert, ainsi que des mises à jour trimestrielles sur l’avancement du plan.

2.2. Gestion

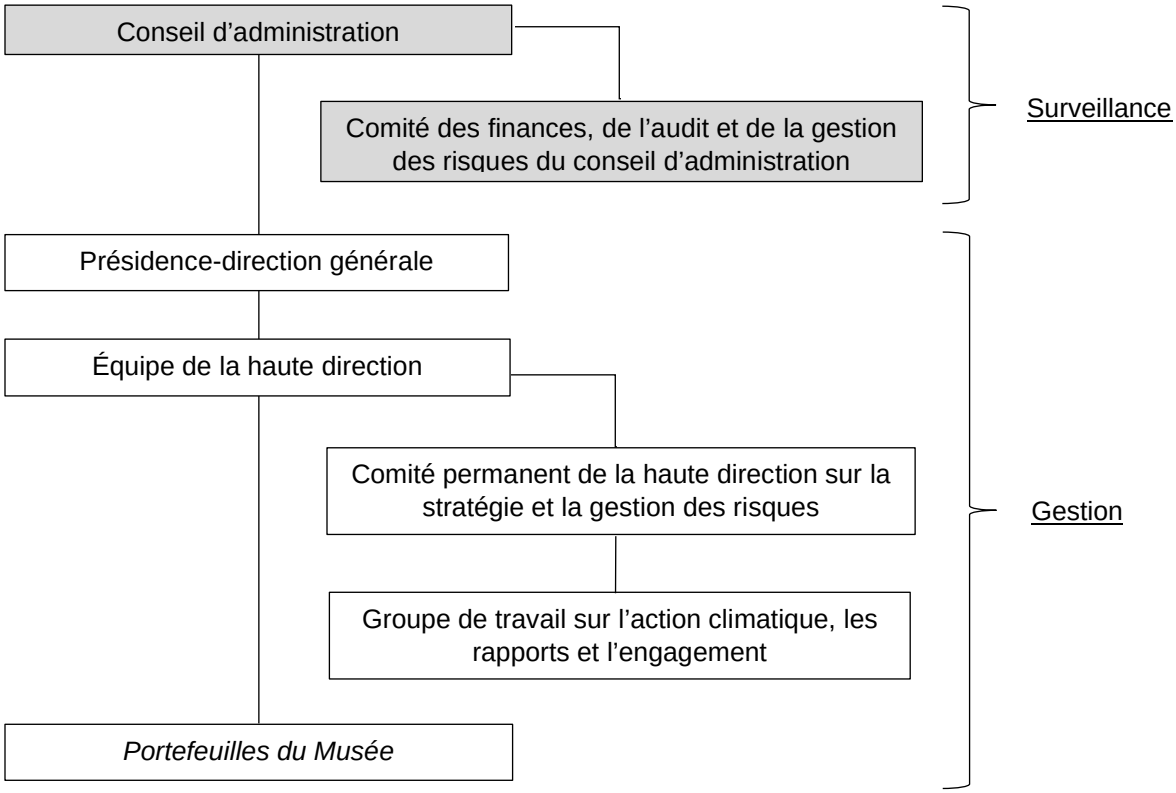
La présidence-direction générale, appuyée par l’équipe de la haute direction, est responsable du rendement environnemental de la Société. La gestion des risques et des possibilités en matière d’environnement est guidée par la Politique en matière de

durabilité environnementale du Musée, qui fournit des directives pour intégrer les considérations environnementales aux principaux secteurs opérationnels.

Afin de renforcer la coordination des principales initiatives environnementales, le Musée a mis sur pied le Groupe de travail sur l'action climatique, les rapports et l'engagement (le groupe CARE — Climate Action, Reporting and Engagement), qui relève du Comité permanent de la haute direction sur la stratégie et la gestion des risques. Dirigé par la direction principale de la stratégie et la direction principale des finances, ce groupe de travail rassemble des spécialistes des divers secteurs d'activité de l'organisation afin de promouvoir la durabilité environnementale et la résilience climatique. En mettant en commun leurs expertises, le groupe CARE soutient la coordination d'initiatives environnementales essentielles et la production des rapports environnementaux annuels.

La figure 1 fournit un aperçu de la structure de gouvernance du Musée relativement à la surveillance et à la gestion des risques et des possibilités en matière d'environnement.

Figure 1 : Pratiques environnementales durables dans la structure de gouvernance



3. Stratégie

3.1. Incidence des enjeux environnementaux sur la stratégie et la planification

Les bâtiments du Musée intègrent des éléments importants de l'écoconception. Les deux installations utilisent l'énergie géothermique de la rivière des Outaouais comme principale source de refroidissement. De plus, le Musée canadien de la guerre utilise de l'eau filtrée

de la rivière pour alimenter les chasses d'eau, ce qui réduit l'utilisation de l'eau municipale. Son installation est dotée d'un toit vert de 10 684 mètres carrés qui accueille plusieurs espèces indigènes.

Les activités du Musée sont guidées par cinq orientations stratégiques établies par le conseil d'administration en 2022-2023, y compris l'objectif « Atteindre une plus grande résilience organisationnelle grâce à des pratiques durables ». Conformément à cette orientation stratégique, le Musée a élaboré en 2025-2026 un plan d'action environnemental axé sur les secteurs de ses activités ayant les plus importantes répercussions environnementales. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce plan sont présentés chaque trimestre au Comité des finances, de l'audit et de la gestion des risques du Conseil d'administration.

Afin de renforcer l'intégration des considérations environnementales dans la prise de décisions internes, le Musée a mis en place des Lignes directrices pour l'application de l'optique de la durabilité environnementale à l'examen des politiques. Ces lignes directrices aident les gestionnaires à intégrer les considérations environnementales dans l'élaboration et la révision des instruments de politique interne, permettant ainsi de cerner les impacts et les risques environnementaux tout en contribuant aux engagements du gouvernement du Canada en matière de développement durable.

Le Musée a également renforcé l'intégration des considérations environnementales dans ses activités d'approvisionnement et sa chaîne d'approvisionnement. Une section consacrée au rendement environnemental a été ajoutée aux Conditions générales applicables aux biens, aux services et aux lettres d'entente, afin de préciser les attentes à l'égard des fournisseurs. De plus, un bulletin sur les achats écologiques a été préparé pour guider le personnel responsable des demandes de propositions et de la gestion des contrats.

Sur le plan opérationnel, un groupe de travail a été créé afin d'examiner les processus d'élaboration des expositions et de cerner les possibilités d'intégrer des principes d'écoconception. Le Musée a signé un protocole d'entente avec l'Institut canadien de conservation afin de réaliser une étude de cas portant sur les possibilités de réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone grâce à une approche plus souple du contrôle climatique dans les espaces de collection. Le Musée a également éliminé la vente d'eau embouteillée dans les cafétérias et les distributrices automatiques afin de réduire les déchets plastiques. Le traiteur du Musée s'est joint au programme local de récupération alimentaire *À la Carte*, qui redistribue les surplus alimentaires provenant des événements à des organismes communautaires.

Afin de soutenir la mise en œuvre de ces initiatives, une formation sur la durabilité environnementale et sur l'engagement du gouvernement du Canada envers la carboneutralité a été intégrée aux programmes obligatoires de formation et d'accueil des employés.

3.2. Risques et possibilités en matière d'environnement

L'évaluation des risques et des possibilités en matière d'environnement du Musée comprend les risques physiques liés aux répercussions matérielles des évènements

environnementaux, les risques liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ainsi que les possibilités importantes en matière d'environnement.

L'importance relative des risques environnementaux a été évaluée en fonction de leur probabilité et de la portée de leur incidence. L'importance relative des possibilités en matière d'environnement a été évaluée en fonction de leur facilité d'application et de la portée de leur incidence. Les risques et les possibilités ont ensuite été classés par horizon temporel dans les catégories suivantes : court terme (dans un délai d'un an), moyen terme (dans un délai d'un à cinq ans) ou long terme (au-delà de cinq ans).

Les tableaux 1 et 2 fournissent respectivement un aperçu des risques et des possibilités les plus importants en matière d'environnement.

Tableau 1 : Risques environnementaux importants

Risque	Énoncé	Horizon
a) Risques physiques		
Inondations	Les fortes précipitations, la hausse des niveaux d'eau de la rivière des Outaouais et les contraintes liées aux infrastructures peuvent entrainer des inondations et endommager les bâtiments et les collections.	Moyen terme
Phénomènes météorologiques graves	Les tornades, la chaleur extrême et l'humidité peuvent causer des dommages physiques aux bâtiments, à l'équipement et aux collections.	Moyen terme
b) Risques liés à la transition		
Modifications règlementaires	De nouvelles lois et de nouveaux règlements visant à réduire les émissions de GES et à promouvoir la durabilité peuvent nécessiter des changements importants dans les activités et les infrastructures.	Court terme
Préférences du marché	L'évolution des préférences du marché vers des pratiques et des produits plus durables peut influer sur les relations avec les fournisseurs et fournisseuses ainsi que sur les attentes du public.	Moyen terme

Tableau 2 : Possibilités importantes en matière d'environnement

Possibilité	Énoncé	Horizon
Engagement de la communauté	Les partenariats avec des communautés et des organismes locaux, y compris des partenaires autochtones, pour lutter contre les changements climatiques peuvent favoriser des relations communautaires plus solides, soutenir la réconciliation et améliorer l'engagement du public.	Moyen terme
Pratiques durables	La mise en œuvre de pratiques durables, comme la réalisation de vérifications énergétiques, la mise à niveau de systèmes CVCA écoénergétiques et l'adoption d'un programme zéro déchet, peut réduire l'empreinte carbone et les couts opérationnels du Musée.	Long terme
Énergie renouvelable	L'investissement dans des sources d'énergie renouvelable en installant des panneaux solaires ou en obtenant des contrats d'énergie renouvelable peut réduire la dépendance du Musée aux combustibles fossiles et réduire les couts énergétiques.	Long terme

Programmes environnementaux	L'élaboration de programmes et d'expositions axés sur les changements climatiques et les pratiques environnementales durables peut accroitre la sensibilisation et l'engagement du public.	Moyen terme

3.3. Analyse de scénarios climatiques

3.3.1. Scénarios possibles

Reconnaissant les incertitudes inhérentes aux changements climatiques et à la transition vers des solutions à ces enjeux, le Musée a effectué une analyse qualitative de scénarios pour évaluer l'évolution possible des risques environnementaux dans différentes conditions éventuelles. Deux scénarios ont été évalués : un premier, axé sur l'Accord de Paris et l'autre, axé sur les émissions élevées.

Le scénario axé sur l'Accord de Paris décrit une hausse de la température mondiale limitée à 2 °C grâce à une action climatique internationale vigoureuse et à des réductions considérables des émissions. Ce scénario exige une accélération rapide de l'adoption des énergies renouvelables et des technologies à faibles émissions de carbone, ainsi que des changements comportementaux significatifs en matière de décarbonation. Il s'agit du scénario le plus optimiste.

Le scénario axé sur les émissions élevées décrit une action climatique limitée à l'échelle mondiale qui entraine une augmentation de la température de plus de 4 °C causant des perturbations climatiques généralisées. Ce scénario est caractérisé par un risque plus élevé d'inondations et de phénomènes météorologiques violents qui touchent le Musée, ainsi que par des risques liés à la transition moins prévisibles. Il s'agit du scénario le moins optimiste.

Le tableau 3 fournit un aperçu de l'évolution des risques environnementaux pour le Musée selon ces deux scénarios.

Tableau 3 : Risques environnementaux selon les scénarios climatiques

Risque	Scénarios	
	Axé sur l'Accord de Paris (<2 °C)	Axé sur les émissions élevées (>4 °C)
Inondations	Inondations modérées attribuables à de fortes précipitations et élévation modérée du niveau de la mer (~0,5 mètre d'ici 2100). L'augmentation de la fréquence des fortes précipitations, particulièrement au printemps, peut submerger les systèmes d'eaux pluviales, provoquant des inondations localisées en zones urbaines et des inondations fluviales le long de la rivière des Outaouais.	Inondations fréquentes et graves attribuables à une augmentation substantielle de l'intensité des précipitations, auxquelles s'ajoute une élévation du niveau de la mer de plus de deux (2) mètres d'ici 2100. Risques élevés pour les propriétés le long de la rivière des Outaouais; risques accrus d'inondations fluviales pendant le dégel printanier. Risque élevé pour les bâtiments et les collections.
Phénomènes météorologiques graves	Violentes tempêtes occasionnelles, y compris des vents violents et des tempêtes de verglas. Ces tempêtes pourraient endommager les toits, les fenêtres et d'autres infrastructures,	Fréquence élevée de tornades, de tempêtes et d'incendies de forêt. La probabilité accrue de pluie verglaçante exacerbe encore davantage les risques pour les infrastructures et les

	tandis que les pannes de courant connexes pourraient perturber les opérations.	fermetures à long terme des propriétés touchées. Les incendies de forêt peuvent dégrader la qualité de l'air, ce qui a des répercussions sur les environnements intérieurs.
Modifications règlementaires	Le resserrement de la règlementation environnementale exige des changements opérationnels importants pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone. La tarification du carbone augmente fortement, parallèlement à la hausse de l'ensemble des couts du carbone.	Les politiques tardives ou réactives mettent l'accent sur la gestion de crise à mesure que les répercussions climatiques s'aggravent, ce qui entraine la mise en œuvre soudaine de règlements plus stricts et plus couteux.
Préférences du marché	Les attentes et les pressions accrues des parties prenantes, y compris les donateurs, les donatrices, le public et les organismes gouvernementaux, incitent le Musée à réduire ses émissions et à s'approvisionner en matériaux écologiques. Le public exige des rapports transparents sur les efforts en matière de durabilité et les initiatives d'action climatique.	Les changements rapides et inégaux de la demande du marché vers des pratiques durables créent des risques d'atteinte à la réputation pour les organisations perçues comme agissant tardivement. Les entreprises font face à des défis et à l'incertitude, et doivent s'adapter aux attentes changeantes des parties prenantes.

3.3.2. Répercussions sur le rendement financier

Dans le scénario axé sur l'Accord de Paris, les bâtiments, les infrastructures et les collections du Musée pourraient subir des dommages minimes attribuables aux inondations et aux phénomènes météorologiques violents. Certaines perturbations opérationnelles causées par les tempêtes sont possibles et pourraient entrainer des pertes de revenus mineures. Toutefois, ces répercussions devraient diminuer à mesure que les températures mondiales se stabiliseront.

Le cout élevé du carbone dans ce scénario pourrait toucher la chaine d'approvisionnement du Musée, notamment par l'augmentation des couts des matériaux et du transport. De plus, le Musée nécessiterait des investissements financiers majeurs dans de nouveaux équipements modernisés avec l'adoption de technologies écoénergétiques pour répondre aux attentes changeantes des parties prenantes et aux exigences règlementaires. Cependant, à long terme, ces investissements devraient se traduire par des économies d'énergie et une efficacité accrue permettant de réduire les couts d'exploitation.

Dans le scénario axé sur les émissions élevées, le Musée pourrait devoir assumer des couts importants pour les réparations et les mises à niveau fréquentes en raison des inondations et des phénomènes météorologiques violents. Ces défis récurrents, auxquels s'ajoutera la hausse des primes d'assurance, risquent de mettre à rude épreuve les ressources financières du Musée. Ce dernier fait également face à un risque élevé de dommages et de pertes en ce qui concerne les objets de ses collections.

Dans ce scénario, la fréquentation serait touchée par les perturbations causées par des phénomènes météorologiques violents, ce qui aurait une incidence supplémentaire sur les revenus. Au départ, le Musée pourrait bénéficier de couts d'exploitation et

d'immobilisations moins élevés en raison de pressions règlementaires minimales et d'une transition énergétique repoussée. Toutefois, l'adoption éventuelle d'une règlementation stricte risque d'entrainer des exigences soudaines et couteuses en matière de conformité. Les investissements dans les technologies écoénergétiques et les rénovations seraient assurément très couteux dans ce scénario, car l'absence d'une transition progressive augmente les couts et la complexité.

4. Gestion du risque

4.1. Intégration du risque environnemental à la gestion du risque organisationnel

Le risque environnemental est intégré au cadre de gestion des risques du Musée, qui définit les principes, les rôles et les responsabilités guidant la gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Le cadre fait en sorte que tous les risques organisationnels soient cernés, évalués, atténués, surveillés et signalés au moyen d'un processus cohérent et structuré.

Le Musée tient un registre des risques qui saisit tous les risques à l'échelle de l'organisation auxquels il est exposé, y compris les facteurs, les répercussions éventuelles et les mécanismes de contrôle. De plus, le profil de risque organisationnel fournit un aperçu ponctuel des risques priorisés du Musée et comprend des évaluations annuelles de l'incidence, de la probabilité et de la propension aux risques, examinées par l'équipe de la haute direction. Le risque environnemental est entièrement intégré à ce processus et fait partie des risques priorisés du Musée. Le Musée surveille les activités importantes de gestion des risques et en rend compte au moyen de mises à jour régulières à l'intention du Comité des finances, de l'audit et de la gestion des risques du conseil d'administration.

4.2. Évaluation et gestion des risques environnementaux

Tous les trois ans, le Musée réalise une évaluation exhaustive des risques et des possibilités en matière d'environnement. L'évaluation la plus récente, réalisée en 2024-2025, a mené à l'élaboration d'un registre présentant les risques physiques et les risques de transition particuliers auxquels la Société est exposée. Ce processus comprenait une analyse de l'environnement institutionnel et la formation de groupes de discussion composés de professionnels et professionnelles des Musées dont les domaines de responsabilité – comme les installations et les expositions – sont les plus touchés par ces risques. Dans le cadre de discussions de groupe, une liste préliminaire des risques environnementaux a été dressée et évaluée en fonction de leur probabilité et de leur incidence potentielle. L'équipe de la haute direction a examiné et a peaufiné cette liste, ce qui a permis de cerner les risques environnementaux importants résumés au tableau 1.

Cette évaluation des risques a contribué à l'élaboration du plan d'action environnemental du Musée, présenté au Comité des finances, de l'audit et de la gestion des risques du Conseil d'administration en 2025-2026. Le plan décrivait les mesures visant à réduire les émissions de GES, à s'harmoniser avec la Stratégie pour un gouvernement vert et à répondre aux risques environnementaux auxquels le Musée est exposé.

5. Mesures et objectifs

5.1. Émissions de GES

Le Musée mesure ses émissions de GES des portées 1, 2 et 3. Le tableau 4 présente un résumé des émissions organisationnelles depuis que le Musée a commencé à les divulguer.

Tableau 4 : Émissions de GES, tCO_2e

Source	2025-26	2024-25	Remarque
Portée 1 et portée 2	**2 547**	**2 706**	a
Portée 1 — Émissions directes	2 259	2 483	b
Gaz naturel	*2 088*	*2 041*	
Diesel	*17*	*19*	
Mobiles	*3*	*1*	
Fugitives	*153*	*422*	
Portée 2 — Émissions provenant de l'achat d'électricité	287	223	c
Portée 3 — Émissions indirectes	**4 448**	**6 000**	d, e, f
Catégorie 1 — Biens et services achetés	2 209	2 788	f
Catégorie 2 — Biens d'équipement	1 203	2 131	f
Catégorie 3 — Activités liées au carburant et à l'énergie	233	228	
Catégorie 5 — Déchets générés par les opérations	35	77	e, f
Catégorie 6 — Voyages d'affaires	74	137	f
Déplacements en avion et en train	*53*	*89*	
Déplacements en voiture	*12*	*21*	f
Séjour à l'hôtel	*10*	*26*	f
Catégorie 7 — Déplacements du personnel	229	264	g
Catégorie 9 — Transport et distribution en aval	179	122	f
Affranchissement et messagerie	*13*	*12*	f, h
Transport d'exposition	*165*	*110*	f
Catégorie 12 — Traitement de fin de vie des produits vendus	69	65	f
Catégorie 15 — Investissements	217	188	f

Remarques :

a. Les coefficients d'émission utilisés pour la préparation du présent rapport proviennent des sources de référence suivantes : *Coefficients d'émission et valeurs de référence* (Environnement et changement climatique Canada), *Carbon Offset Emission Factors Handbook* (Gouvernement de l'Alberta), *GHG Emission Factors Hub* (Agence de protection de l'environnement des États-Unis) et *Supply Chain Greenhouse Gas Emission Factors* (Agence de protection de l'environnement des États-Unis). Des sources internationales ont été utilisées lorsque les coefficients d'émission canadiens étaient limités ou indisponibles.

b. Les émissions de portée 1 sont les émissions directes des biens détenus ou contrôlés par le Musée. Les émissions sont fondées sur les données du Musée concernant la consommation de gaz naturel, l'achat de diesel, l'utilisation des véhicules et la perte de fluide frigorigène.

c. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes provenant de l'achat d'électricité. Le Musée tire l'électricité du réseau québécois pour le Musée canadien de l'histoire à Gatineau et du réseau ontarien pour le Musée canadien de la guerre à Ottawa.

d. Les émissions de portée 3 sont d'autres émissions indirectes. Le total des émissions de portée 3 est une estimation qui comprend des catégories calculées à l'aide de la méthode fondée sur les dépenses lorsque les données sur les activités sont limitées ou non disponibles. Seules les catégories significatives sont déclarées. L'importance relative a été évaluée en 2024-2025 à l'aide d'un seuil de 25 tCO_2e (équivalent à 1 % des émissions directes en 2024-2025).

e. En 2025-2026, le Musée a révisé la méthodologie d'estimation des émissions liées aux déchets générés par les opérations en adoptant la méthode fondée sur des dépenses. Les données historiques relatives aux émissions de la catégorie 5 et aux émissions totales de la portée 3 ont été retraitées selon la méthodologie révisée.

f. Cette catégorie comprend les émissions estimées selon la méthode fondée sur des dépenses.

g. Les émissions associées aux déplacements du personnel sont estimées à partir des données recueillies dans le cadre d'un sondage annuel sur les déplacements domicile-travail. Les résultats du sondage sont extrapolés afin de représenter l'ensemble des employés à temps plein à la fin de la période de référence.

h. Cette catégorie comprend les données sur les émissions communiquées par les fournisseurs.

5.2. Fiche d’évaluation environnementale

En plus de mesurer ses émissions de GES, le Musée assure le suivi d’un ensemble complet d’indicateurs liés à ses risques et ses possibilités en matière d’environnement. Le tableau 5 présente un résumé de la fiche d’évaluation environnementale du Musée. Le travail visant à affiner ces indicateurs est en cours.

Tableau 5 : Fiche d’évaluation environnementale

Catégorie	Unité	2025-26	2024-25	Remarque
Émissions de GES				
Portée 1 et portée 2	tCO_2e	2 547	2 706	
Portée 3	tCO_2e	4 448	6 000	
Services publics				
Consommation d’électricité	MWh	29 238	29 260	
% d’électricité provenant de sources renouvelables	%	85	86	a
Consommation de gaz naturel	000 m^3	1 105	1 084	
% de gaz naturel provenant de sources renouvelables	%	2	3	b
Utilisation de l’eau municipale	m^3	29 086	27 540	
Taux de détournement des déchets opérationnels	%	42	47	c
Fournisseurs				
% de demandes de propositions comportant des critères environnementaux, par nombre	%	56	5	
% de demandes de propositions comportant des critères environnementaux, selon la valeur monétaire	%	23	<1	
% de demandes de propositions attribuées à des fournisseurs locaux, par nombre	%	11	68	d
% de demandes de propositions attribuées à des fournisseurs locaux, selon la valeur monétaire	%	63	30	d
% des ventes de la boutique auprès de fournisseurs locaux	%	7	8	d
Parc de véhicules				
% du parc de la Société de type électrique	%	25	25	
Projets, activités et programmes créatifs intégrant des thèmes environnementaux				
Partenariats	#	1	1	
Projets attribués par Musées numériques Canada	#	7	3	
Apprentissage et engagement	#	0	1	
Expositions temporaires	#	2	1	e
Expositions itinérantes	#	1	1	f
Membres du personnel				
% d’employés qui utilisent un mode de transport durable comme moyen principal pour se rendre au travail	%	41	33	g, h
Émissions de GES évitées en raison du mode de travail hybride	tCO_2e	119	208	h

Remarques :

a. Cette mesure est estimée à partir des données sur la consommation d’électricité du Musée canadien de l’histoire et du Musée canadien de la guerre, ainsi que de la combinaison énergétique des réseaux électriques du Québec et de l’Ontario.
b. Cette mesure est fondée sur l’entente contractuelle entre le Musée et un fournisseur de gaz naturel.
c. Cette mesure représente le pourcentage estimatif des déchets opérationnels non dangereux détournés de l’enfouissement. En 2025-2026, le Musée a révisé la méthodologie utilisée pour estimer le taux de détournement en adoptant les données fournies par un auditeur indépendant en gestion des matières résiduelles. Les données historiques relatives au détournement des déchets ont été retraitées selon la méthodologie révisée afin d’assurer la cohérence et la comparabilité des résultats déclarés.
d. Les fournisseurs locaux sont définis comme des fournisseurs établis dans la région métropolitaine de recensement d’Ottawa-Gatineau.
e. 2025-2026 : *Pizandawatc / Celui qui écoute; Wi’k+palu’k Sam Glodeo’q ta’n wetapeksitaq : Honorer l’appartenance de Sam Glode*
f. 2025-2026 : *Les enfants font la fête!*

g. Pourcentage d’employés qui parcourent plus de 50 % de leur distance annuelle pour se rendre au travail en utilisant des modes de transport durables, notamment la marche, le vélo, le transport en commun ou les véhicules électriques.
h. Cette mesure est estimée à l’aide des données du sondage annuel sur les déplacements du personnel.

5.3. Objectifs

En tant que société d’État, le Musée appuie les objectifs énoncés dans la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement fédéral, y compris l’engagement d’atteindre la carboneutralité d’ici 2050. En 2025-2026, le Musée a réalisé une réduction de 159 tCO_2e de ses émissions totales de GES des portées 1 et 2, ce qui représente une diminution de 6 % par rapport à la base de référence 2024-2025. Le Musée est déterminé à faire progresser cet objectif ambitieux, tout en reconnaissant les risques financiers et les contraintes budgétaires qui peuvent influer sur les progrès. Contrairement aux ministères et organismes fédéraux, les sociétés d’État ne sont actuellement pas admissibles au financement par l’entremise du Fonds pour un gouvernement vert et doivent compter sur des ressources internes pour atteindre leurs objectifs en matière de durabilité environnementale. Malgré ces défis, le Musée demeure pleinement déterminé à contribuer à la réduction des émissions et à contribuer à une économie à faible émission de carbone, résiliente au climat et à la croissance propre.